

CITOYENNETE – REDEFINIR LA PARTICIPATION

Exposé présenté lors de la Journée nationale de la Commission Fédérale pour les questions de migration – Jeudi 4 novembre 2010, à Berne.

1. Le contexte

L'étude du rapport à la citoyenneté - entendu principalement comme les manières dont les individus conçoivent, envisagent et se représentent leur propre rôle de citoyen - dans les sociétés du Nord est un sujet important, car il est à la fois central et transversal en ce qui concerne l'intervention sociale (publique et privée) sur les modalités d'intégration de sa population jeune issue de l'immigration.

De nos jours, les difficultés pour aboutir à des modalités durables et dignes d'intégration des différentes populations cohabitant dans un même territoire national ne sont pas détachées de l'évolution des phénomènes sociétaux structurels qui façonnent leur quotidien.

Dans ce sens, nous pensons explicitement à :

- l'affaiblissement des Etats providence, la crise des Etats-nation et ses modèles d'intégration, notamment le modèle républicain,
- la progression de la fragmentation sociale d'une part, et la polarisation des groupes sociaux d'une autre part, impactent la récurrence des problèmes de cohabitation entre différentes communautés ethnico-culturelles à l'intérieur des Etats mais aussi entre des Etats. A cet égard, je pense tout particulièrement à l'intensification des faux amalgames et stéréotypes concernant les populations d'appartenance musulmane à partir des politiques nationales et internationales de lutte contre le terrorisme intensifiée depuis les attentats aux Etats-Unis du 11 septembre 2001, suivi par les répercussions de la guerre en Irak et également par le toujours actuel conflit israélo palestinien, entre autres exemples de l'actualité qui ont marqué la réalisation de la recherche dont ses résultats je vous présenterai aujourd'hui.
- l'intensification des mouvements migratoires (Sud-Nord) et la mutation des politiques en matière d'immigration dans les pays dits développés vers plus de restrictions et de contrôles. Il est important de noter que les migrations sont aujourd'hui beaucoup plus nombreuses qu'elles ne l'ont jamais été. 192 millions de personnes dans le monde vivent en dehors de leurs pays d'origine, ce qui représente 3% de la population mondiale ou 1 personne sur 35. (Source : Organisation Internationale des Migrations)

- De ce fait, les sociétés du Nord apparaissent comme de plus en plus ouvertes par la diversité culturelle qu'elles accueillent mais en même temps restrictives de par la recrudescence des frontières entre les intégrés et les exclus, ce qui s'ajoute au phénomène de fragmentation des identités nationales traditionnelles et à l'affaiblissement du lien social.
- Et finalement un autre phénomène qui se manifeste assez fréquemment, ce sont les manifestations de repli communautaire dont ses partisans ne reconnaissent pas les autres comme des semblables, mais plutôt comme des êtres menaçants ou des ennemis.

Face à ces dualités qui affectent directement la réalisation des aspirations individuelles, mais également collectives, de tous les membres de la société, on constate que les individus, et plus particulièrement les jeunes générations, ne se constituent pas facilement en « *acteurs sociaux représentables* » (Alain Touraine). Autrement dit, des citoyens capables de s'intéresser, se mobiliser, s'organiser et agir dans l'espace public comme partie prenante du devenir de leur société et dans l'intérêt de tous. D'ailleurs, ce qui semblerait plus perceptible dans nos sociétés, c'est la pérennisation des luttes plus au moins explicites pour faire valoir des intérêts individuels ou catégoriels plutôt que l'intérêt supérieur du collectif, dénotant ainsi la récurrente expression de l'individu et de ses intérêts au détriment du citoyen et de ses idéaux, pour reprendre les termes de D. Schnapper.

2. Le sujet

Ce contexte, sommairement décrit ici, crée un terrain particulièrement intéressant, car peu exploré et analysé par la sociologie : celui de l'étude des représentations de la citoyenneté et du rôle citoyen du point de vue des jeunes issus de l'immigration et de culture musulmane. Dès lors, ce qui m'a intéressé c'était de comprendre comment les jeunes, dans un contexte qui leur est souvent hostile, se représentent leur « être citoyen » ; comment ceux-ci se positionnent dans l'espace public vis-à-vis des autres citoyens et des institutions qui composent leur pays de résidence ; comment ils aménagent les différents liens entretenus entre leur héritage et leur vie présente, c'est-à-dire entre le pays qui les a vus naître et grandir (le pays de résidence) et celui dans lequel ils reconnaissent avoir leurs racines (le pays d'origine) ; enfin, quels types de liens et de rapports ils établissent avec la société.

D'un point de vue sociologique, il a été intéressant d'étudier la citoyenneté comme fait social (factuel), en d'autres termes comme un moyen de vivre ensemble avec les autres. De ce fait, j'ai limité le champ d'étude, ainsi que cette présentation, aux représentations et considérations des

acteurs sur cette notion, leurs manières de se situer et de saisir le rôle de citoyen. Dès lors, les résultats de l'étude que je vous présente ici sont centrés sur le type de liens qui relient les jeunes d'origine étrangère et de culture musulmane à la vie de la cité. A cet égard, il s'agit d'une « *problématique citoyenne* » à caractère multiculturelle, c'est à dire tout ce qui relève de l'esprit civique et de l'éveil à la vie de la cité en termes de participation, d'engagement et d'intérêt pour les affaires publiques de la part de ces jeunes.

Dans cette étude, le choix des jeunes concerne ceux qui représentent la « deuxième génération » d'immigrés. C'est-à-dire, les enfants d'une personne immigrante (l'immigrant), qui sont nés ou qui ont grandi dans le pays d'immigration (pays de résidence) et où ils y résident de manière permanente.

Il est important de noter que les entretiens ont été réalisés de part et d'autre de la frontière franco-suisse, ce qui explique la participation des jeunes habitant à Genève comme des jeunes habitant en France voisine, tout particulièrement à Annemasse et ses communes adjacentes.

3. Construction d'une typologie

Afin de saisir méthodologiquement et sociologiquement le sujet dont je vous parle, j'ai construit une typologie qui repère trois modèles ou systèmes spécifiques de manifestations et représentations citoyennes : le citoyen sociétal, le citoyen hybride et le citoyen latent. Ces trois modalités sont le résultat d'une construction artificielle de grande utilité, permettant de repérer les diverses représentations qui façonnent l'appartenance à la société des jeunes étudiés, et de ce fait leur manière d'aménager, d'interpréter, et de mettre en pratique – ou pas – leur rôle de citoyen. Mais, cette typologie n'est autre qu'un outil de compréhension de la réalité étudiée et ne doit en aucun cas être considérée comme la reproduction exacte des réalités qu'elle représente, car je ne saurais réduire la singularité de chaque jeune en un modèle unique et statique.

Les trois systèmes que je vous présenterai n'ont pas l'intention de mettre un accent particulier sur les aspects religieux de l'identité des jeunes rencontrés. En effet, la condition de « musulman » – revendiquée ou pas – fait partie de leur identité mais pas de manière exclusive. D'ailleurs, cette identité musulmane n'est pas la seule affichée et dans certains cas elle n'occupe qu'une place très marginale dans leurs vies. D'autres éléments identitaires sont aussi mis en avant par chaque jeune tout au long des entretiens : l'appartenance à une classe d'âge, le statut d'étudiant, l'appartenance à une fratrie, à une famille, l'affiliation à une société, le lien affectif avec un pays (« mon pays »), et même parfois l'appartenance à un continent, les liens de parenté avec leur communauté

ethnico-culturelle et éventuellement le statut de travailleur complètent et attribuent du sens, de la cohérence à l'identité dévoilée.

Le plus souvent, ce sont les événements sociétaux d'actualité qui contribuent à faire émerger un esprit de solidarité, une affinité envers ceux qui comme eux se sentent un peu étrangers, arabes ou musulmans, au-delà de leur appartenance nationale. N. Venel (2004) parle dans ce sens d'une «coappartenance islamique ». Cependant, leurs manières de vivre leur religion et de communiquer leur affiliation à la communauté musulmane sont diverses et varient en intensité et en importance selon le modèle auquel ils appartiennent.

D'ailleurs, selon la situation proposée, ils se référeront avec plus ou moins d'intensité à une des composantes de leur identité. De ce fait, les jeunes font preuve d'un répertoire d'appartenances pour se définir et s'affirmer, une sorte de stratégie identitaire basée sur un processus d'explicitation de catégories largement implicites.

Il est intéressant de noter que chez tous ces jeunes le lien de citoyenneté n'est pas associé directement, voire principalement, à l'identification à une nation en tant qu'entité territoriale délimitée par ses frontières. Néanmoins, ce lien est concrètement établi avec la société – communauté d'individus – qui les entoure et dans laquelle ils vivent. Dans leur discours, ces jeunes rompent avec le modèle civique qui assimile la citoyenneté à la nationalité.

La citoyenneté renvoie avant tout à un statut – inné plus qu'acquis – lié au lieu où l'individu réside quotidiennement et où il projette son avenir, bien au-delà de toute question relative à la reconnaissance sociale par les instances administratives dudit lieu. Autrement dit, leur sentiment d'appartenance citoyenne – envers la société de résidence – est indépendant de sa reconnaissance juridique. Il en va de même concernant la représentation de leur « pays ». En effet, cette dernière renvoie en général au pays d'origine de leurs parents et elle dénote principalement un lien affectif pour la plupart d'entre eux, et aussi culturel pour certains. Les racines, l'histoire, les mœurs familiales sont les signifiants de ces liens.

Le citoyen sociétal : la société assimilée

Ce modèle se construit à l'écart du système de représentation classique concernant la citoyenneté, pour lequel les représentations sont facilement assimilées à l'idée d'identité nationale et aux valeurs promues largement par l'instruction civique telles que la nation et les devoirs du citoyen envers le pays qui lui confère tel statut.

Pour les jeunes qui se regroupent sous le modèle du « citoyen sociétal », « être citoyen » signifie être membre reconnu d'une société donnée, celle où ils vivent ; et cela se justifie principalement par le

fait d'y rester. Cependant, ce n'est en aucun cas la même chose que se sentir appartenir au pays dont la société est le fruit. L'évocation de « mon pays » et sa signification ne correspondent pas souvent à celui du lieu dont ils se sentent citoyens, puisque pour les jeunes qui adhèrent à ce modèle, la citoyenneté se matérialise dans le lieu où l'individu réside et projette sa vie, là où il peut participer, contribuer au devenir commun et construire son avenir. C'est pourquoi, la citoyenneté renvoie pour eux à un lien exclusivement construit avec la société de résidence à partir de leur vécu et de leur présence au quotidien. Ce qui ne les empêche pas de se sentir affectivement liés à un autre pays, celui de leurs parents. Ces sentiments émergent à plusieurs reprises du discours des jeunes sans pour autant être ressentis comme une contradiction, mais plutôt comme l'expression de la cohabitation de deux types de liens qui trouvent leurs racines dans les manières qu'ils se sont inventées pour faire coexister paisiblement leur héritage et les liens familiaux avec leur vie personnelle présente d'une part, et future d'autre part.

Les jeunes de ce modèle se montrent comme des « associés privilégiés » de la société de résidence ; leur culture garde certaines traditions des pays de leurs parents, mais reste dans la vie publique égale à celle du pays de résidence. Ils se sentent confortablement intégrés et partie prenante de la société qui les entoure, et se montrent redevables envers le pays qui les accueille et ses institutions principales.

Les stratégies identitaires dont ces jeunes font souvent preuve, relèvent d'attitudes et de pratiques fondées sur le mécanisme de l'assimilation (Karstersztein, 1990). Ces jeunes s'identifient à la société de résidence, et, de ce fait, ils se reconnaissent dans un « nous » qui la symbolise. Cette appartenance combine, sans opposer, leur singularité et leur adhésion aux valeurs et aux normes dominantes. Leur religiosité, lorsqu'elle est présente, est confinée à la sphère privée. Le respect et la défense de la laïcité dans la sphère publique est un fait. Ils font facilement preuve d'un véritable syncrétisme culturel qui dilue les déterminismes des mœurs et coutumes propres à l'héritage familial sans pour autant altérer le respect de leurs racines.

D'après les représentations et pratiques des jeunes réunis sous ce modèle, nous distinguons deux variantes, à savoir, d'une part, ceux qui par leurs attitudes et choix personnels dévoilent une facette de « *citoyen altruiste/solidaire* » concerné très souvent par le souci des autres ; c'est-à-dire, ceux avec qui ils partagent leur vie mais aussi ceux qui sont dans le besoin ou la détresse. Et d'autre part, ceux qui se montrent plus centrés sur leur vie et leur projets personnels, mais qui sont bien insérés dans la société et manifestent une adhésion intellectuelle et comportementale active envers les institutions et pratiques citoyennes, et que nous qualifions de « *citoyen pour soi* ».

Le rapport à la citoyenneté

Farah (17 ans) « ... la citoyenneté quand même je pense qu'elle ne se résigne pas, elle est à vie. »
(Vous-voulez dire quoi ?) « Tout le monde, donc ! ... moi je pense que du moment que j'habite ici je suis quand même une citoyenne ».

Anour (17 ans) « Bah, je ne sais pas ... citoyen on rapproche souvent au fait de la vie politique, mais on est citoyen quand on est aussi dans la société, on est citoyen !- Moi, je n'ai pas la nationalité ni rien, donc je ne peux pas m'investir dans la vie politique, etc. mais je me sens citoyen, parce que je respecte les règles, je respecte les lois, donc je me sens citoyen. »

Le rapport à la politique

Nora K (+ 16) As-tu participé à des élections ? « A part de faire avec ma maman, elle a le droit de vote, et je vote avec elle ; c'est comme ça en fait qu'on fait, je lui explique exactement s'il y a des trucs qu'elle n'arrive pas à comprendre quand elle les l ; moi, j'arrive bien, parce que nous à l'école on en parle donc après je lui explique et en même temps, je vote à travers ça. Donc elle prend en compte mon avis et tout ça... j'aimerais bien pouvoir voter quand même, je ne peux pas encore, j'attends ; je pense que c'est important. Si ce sont des sujets qui m'intéresseront oui, mais s'ils ne vont pas m'intéresser je ne pense pas me passionner »

Le citoyen hybride : entre l'héritage, sa culture et la société

Les jeunes regroupés dans ce modèle ont un rapport à la citoyenneté qui est davantage identitaire que statutaire. Etre d'origine immigrée, arabe ou maghrébine, et spécialement musulmane, passe avant un quelconque lien national ou citoyen. L'identification à leur pays de résidence reste ambiguë, tandis que l'attachement affectif et respectueux envers le pays de leurs origines est clairement défini et revendiqué.

Etre citoyen renvoie le plus souvent à un « devoir faire » nécessaire pour se conformer aux attentes sociales, répondre aux obligations propres de chaque classe d'âge afin d'être considéré comme apte à faire partie de la société. Toutefois, leur discours exprime une seule requête : être reconnu publiquement de ce qu'ils sont collectivement : des jeunes musulmans avec le droit de vivre paisiblement dans une société qui leurs envoie sans cesse des messages teintés de soupçon sur leur légitimité. De ce fait, ils se montrent engagés seulement dans des affaires de société qui concernent leur communauté ou les communautés parentés. Leur religiosité se manifeste dans tous leurs choix personnels et publics, ou presque.

Pour parvenir à leurs fins, les jeunes de ce modèle sont à l'origine d'une autre forme de citoyenneté, une citoyenneté bien plus libérale que traditionnelle où le respect et la liberté d'être soi-même devant les autres sont le socle sur lequel se construisent les autres attributs du citoyen (voter, contribuer au devenir social, travailler, payer des impôts, respecter la loi, etc.). Cependant, ce respect

et cette liberté tant proclamés impliquent avant tout l'acquisition de droits qui leur sont propres en tant que membres de leur communauté musulmane ancrée dans le pays où ils vivent.

De par les manières que ces jeunes s'inventent pour vivre en société et affronter l'hostilité qu'ils ressentent de cette dernière, ils se retrouvent souvent dans des conduites et attitudes qui oscillent entre des stratégies identitaires de « distinction » et de « défense ».

C'est ainsi que dans l'expression des frustrations et des souffrances enracinées dans une société qui ne reconnaît pas toujours leur place, ces jeunes révèlent une dualité culturelle qui dénote souvent une tension de l'être. Les différents éléments identitaires qui les composent (musulman, arabe, français ou suisse, turc, maghrébin, jeune femme ou garçon, étudiant, potentiel chômeur, etc.) ne cohabitent pas facilement, sombrant ainsi dans une lutte pour canaliser les contraires et rapprocher des sentiments opposés. Etablir et conserver un rapport durable avec la société est donc ressenti le plus souvent comme un effort pour accepter une dimension collective qui dépasse les frontières de leur communauté d'origine. Le choix entre le fait de se donner à cet effort ou de le combattre en suivant ses propres convictions donne lieu à deux tendances ; la première est « républicaine » et concerne ceux qui observent plus facilement les règles du jeu imposées par la société d'individus, par opposition à une société des communautés. La deuxième est « communautaire » et regroupe ceux qui préfèrent bâtir leur avenir dans la lutte pour défendre leurs droits spécifiques tout en restant dans la société qui les a vus grandir.

Le rapport à la citoyenneté

Lamia (+ 15 ans) « *Le fait d'être citoyen, c'est l'être. Il faut être citoyen, il faut être plein de choses dans la vie. Ce qui définit la citoyenneté, je trouve que c'est un modèle, un modèle à suivre...* »

Amina (+16 ans) « *Euh, je ne sais pas du tout ces choses là, maintenant, je ne sais pas, je me sens citoyenne d'aller à l'école, mes parents ils font leur vote, c'est normal, c'est bon ... je me sens plus arabe que d'ici parce que ma culture, ma maison, les plats ça reste le couscous tagines et tout ça, donc je me sens plus du côté africaine que du côté européenne.* » (Et donc si tu devrais te définir, tu dirais quoi ?) « *Ça serait plus citoyenne arabe* ».

Le rapport à la politique

Yassir (19) (*Les politiciens*) « *En Suisse je ne les connais pas, en France je les connais mieux, ils font tout pour arriver à leur intérêt quoi, ils sont prêts à mentir ou à faire des fausses*

promesses et tout, à faire de promesses qui ne tiennent pas, voilà, autrement les politiciens et la politique c'est un peu de la connerie, c'est juste une bande de personnes qui parlent, et qui parlent dans le vide. Mais, on est bien obligé d'élire quelqu'un quoi, comme par exemple en France il y avait Le Pen et Chirac, on été obligé de voter Chirac. Voilà, c'est un peu ça l'image, ça devient tellement n'importe quoi qu'après ce n'est plus nous qui choisissons, ils nous imposent un choix en fait c'est ça... »

Le citoyen latent : entre construction et démission

Bien que le modèle du citoyen latent ne se construise pas en opposition aux précédents modèles de cette typologie, il incarne d'une manière plus forte la philosophie individualiste et l'exaltation de l'individu et de ses droits souverains ; les libertés individuelles, les droits à se faire plaisir et à profiter de la vie, les droits à la réalisation des intérêts privés et personnels priment sur toute obligation envers la société et ses concitoyens.

Le citoyen latent ne refuse pas son statut et ne se positionne pas à l'extérieur de la société, il est au contraire partie intégrante d'elle-même par le fait d'exister et d'y faire sa vie. Cependant, son domaine d'action et ses centres d'intérêts restent le plus souvent confinés à la sphère privée. Il s'agirait pour quelques-uns d'une question d'âge, et même de maturité, et, dans ce sens, du positionnement dans le cycle de vie ; le moment venu, il serait prêt à assumer ses responsabilités en tant qu'adulte, ce qui implique bien évidemment de jouer le rôle du citoyen dans l'espace public. Pour d'autres, c'est plus un mode opératoire, un choix délibéré, une manière de vivre leur vie et de se délier du monde qui les entoure. Toutefois, l'indifférence présumée et démontrée n'est pas complète, puisque même celui ou celle qui s'approche le plus de l'image du « citoyen démissionnaire », dans le respect de ses propres libertés ou de celles de sa communauté parenté, arrive à faire preuve d'un certain degré d'attention et d'intérêt. Pourtant cela ne se traduit pas par une activité ou un engagement dans la sphère publique mais par une expression de souhait.

Les jeunes de ce modèle semblent vivre bien plus que les autres au jour le jour, profitant de l'instant présent, sans aucune projection dans l'avenir, heureux de pouvoir préserver du reste du monde leur propre monde, leurs passions et habitudes. Et ce n'est que lorsqu'ils sont confrontés à l'acceptation sociale, à l'intégration à part entière dans le pays de résidence qu'ils brisent en partie la parfaite harmonie avec laquelle leurs discours se construisent. Leur identité amalgamée dont la culture héritée des parents et des ancêtres se mélange – sans s'opposer – avec celle de la société où ils vivent est parfois vécue comme un obstacle au bonheur imaginé et facilite leur rapprochement avec

le pays de leurs origines ; mais certains ont démontré qu'elle peut également se transformer en avantage. Tout dépend de la manière d'apercevoir cette différence. En tout état de causes, même ce sujet si personnel et sensible ne produit pas des revendications identitaires soutenues ou des questionnements d'ordre social ou politique. Il est plutôt vécu comme une réalité à subir de par leurs origines. Cependant, ils sont plus enclins à mettre ces questions existentielles en attente pour pouvoir vivre leur jeunesse pleinement, comme une sorte de moratoire qui leur sert d'écran de protection contre la complexité et l'adversité du monde extérieur, celui des adultes, auquel ils n'ont vraisemblablement pas envie de se confronter.

Le rapport à la citoyenneté

Haïd (17 ans) (Est-ce que tu te sens citoyen ?) « *On est obligé d'être citoyen, après ça dépend si on est bon ou mauvais. Silence. Bah oui je me sens citoyen !* » (Un bon ou un mauvais ?) « *On va dire les deux... mais ça va être de plus en plus bon !* » (Pourquoi ?) *Silence. « Je commence à faire moins de conneries, avant c'était tout plein ! Une fois quand j'étais petit j'avais volé trois fois et je me suis fait attraper et ça j'ai payé cher, j'ai fumé deux ou trois joints et j'ai payé aussi cher. De toutes les conneries que j'ai faites je me suis fait choper à chaque fois ! Ils ont un instinct ! ... enfin, bah, c'est bien, d'un côté ça m'a fait comprendre... Il ne me reste plus beaucoup, il me reste que la cigarette. (Maintenant) je rentre plus dans le critère du bon citoyen, respecter les règles... moi en tout cas le respect c'est un truc que je fais tout le temps, j'ai tout le temps respecté les gens, je n'ai jamais dit tu es ci, tu es ça, j'ai toujours respecté les gens, donc je pense que j'ai fait au moins 50% du travail citoyen, après c'est respecter les règles, les règles de la citoyenneté, ne pas parler aux gens comme ça, ne pas faire ça, ça s'améliore. »*

Le rapport à la politique

Ghania (15) « *Bah, je ne m'intéresse pas trop à la politique en fait, ça j'y penserai plutôt plus tard la politique, l'économie... là je n'ai pas trop envie de grandir, c'est ça, je voudrais rester dans mon petit monde, encore enfant et tout. »*

4. CONCLUSIONS GÉNÉRALES : DES NOUVELLES FORMES DE CONCEVOIR LA CITOYENNETÉ

Ces trois modèles, à intensité variable, rompent avec l'association traditionnelle entre citoyenneté et nationalité. Ainsi, dans la réalité propre de ces jeunes gens, la citoyenneté serait moins un acquis (avoir la citoyenneté) qu'une condition individuelle, un droit (être citoyen). D'ailleurs, pour la majorité de ces jeunes, se sentir citoyen est parfaitement indépendant de la jouissance juridique et administrative de ce statut. Mais ce sentiment de citoyenneté ne se construit pas de manière isolée. Tout au contraire, il est dépendant, d'un point de vue symbolique bien plus que légal, de la reconnaissance des autres membres de la société et de ses institutions. Dans cette perspective, la citoyenneté se matérialise par un double lien.

Le premier lien est établi de l'individu vers la société, par le biais d'attitudes, de comportements, de pratiques et de manifestations citoyennes dont l'individu doit faire preuve.

Le second est établi par la société – dans son ensemble – vis-à-vis de l'individu, par le biais d'attitudes et de pratiques qui légitiment la reconnaissance dudit individu en tant que citoyen, et, de ce fait, le rend membre à part entière de la société dans laquelle il réside. Il s'avère que pour certains jeunes, notamment ceux appartenant au modèle du citoyen hybride, il existe des fissures, voire des fractures, vis-à-vis de ce dernier lien. Ces ruptures expliqueraient, tout au moins en partie, leur positionnement face à la société. À l'inverse, nous pourrions affirmer qu'il existe des fissures dans l'affirmation du premier lien de l'individu vers la société, notamment en relation avec le citoyen latent. Cette réflexion nous amène alors au constat suivant : bien que la citoyenneté soit perçue principalement comme un statut (inné pour les jeunes sous le modèle du citoyen sociétal, à acquérir – lors de l'entrée dans la vie adulte⁴⁷– pour les jeunes sous le modèle du citoyen latent, et « à gagner » car dépendant de la reconnaissance d'autrui, pour les jeunes sous le modèle du citoyen hybride), le rôle qui en découle⁴⁸ est plus interprété comme un « choix » individuel que comme un devoir vis-à-vis de la communauté de citoyens. Dans les représentations de ces jeunes, le caractère volontariste de l'exercice de la citoyenneté se fonde sur l'exaltation de leur liberté individuelle et droits civils par-delà leurs obligations envers la collectivité. Comme nous l'avons souligné auparavant, cet état participe à la consolidation des démocraties d'individus au détriment des démocraties de citoyens. De ce fait, à travers leurs discours, une morale civile et individuelle est perceptible. Celle-ci s'affirme au préjudice d'une morale civique et collective. A juste titre, l'importance du respect entre les individus est revendiquée afin de garantir la cohabitation de tous au sein de la société, mais les obligations envers la collectivité se font rares.

Dans le cadre de cette représentation généralisée du rôle de citoyen, nous avons identifié trois visions différentes de la citoyenneté.

Dans le cas du citoyen sociétal, celui-ci se prononcerait plutôt pour une citoyenneté « transférable », adaptable, souple, assez indépendante des référents nationaux. En tant que statut inné, propre à chaque être humain, elle l'accompagnerait où qu'il aille. La citoyenneté renvoie ainsi plus à des attributs personnels qu'à un lien qui se fonderait dans l'adhésion exclusive à un lieu précis, de par son histoire, ses valeurs, sa culture.

Pour le citoyen hybride, il s'agirait plus d'une citoyenneté de contestation culturelle qui se matérialise par une stratégie identitaire fondée sur la différenciation⁴⁹ et la recherche de la visibilité sociale⁵⁰. Il s'agit d'une citoyenneté où l'engagement envers la défense de leur particularisme se fait au détriment d'un engagement universaliste envers la société.

Et dans le cas du citoyen latent, nous sommes face à une citoyenneté « à la carte », c'est-à-dire, à des comportements et à des attitudes à actualiser dans des moments qui le nécessiteraient et pour des questions qui seraient jugées importantes d'un point de vue personnel bien plus que social.

Cela étant dit, nous constatons que, malgré le pragmatisme de leurs visions de la citoyenneté, tous ces jeunes se reconnaissent comme faisant partie d'un ensemble⁵¹ et nul ne revendique des propos relatifs à une quelconque désaffiliation souhaitée de la société de résidence. Dans ce contexte, malgré leur perception négative des politiciens et malgré leur méconnaissance de la politique elle-même, ces jeunes admettent, chacun à leur manière, son importance et sa nécessité pour la vie en société et tout particulièrement pour pouvoir vivre ensemble pacifiquement. Reconnaître le rôle de la politique, c'est reconnaître, tout au moins implicitement, le lien qui unit les citoyens entre eux au sein d'une communauté les incluant.

De par leurs discours, ces jeunes nous montrent l'émergence de nouvelles formes d'appartenance citoyenne⁵² qui transcendent ou contournent les liens institutionnels traditionnels pour en créer d'autres qui relèvent bien plus de modes d'identification et d'appartenance à la société⁵³ qu'à la nation. L'atténuation des référents politiques chez ces jeunes semble être remplacée par l'émergence d'autres référents communs qui se fondent dans des rapports interindividuels à échelle locale et dans la culture au sens large. A ce titre, ces points d'ancrage sont davantage le lieu de vie quotidien (le quartier, la commune, la ville), le groupe de pairs, leurs loisirs, lorsque cela relève d'une passion, telle que le football, les jeux vidéos, le full contact, etc., des rapports de proximité avec des acteurs sociaux de la société civile (éducateurs, membres d'une association, représentant religieux, etc.), la famille, leur communauté parenté et la religion pour certains. Parmi les institutions traditionnelles, c'est principalement l'école qui occupe une place symbolique et instrumentale dans leur vie. Cela est vrai principalement pour le citoyen sociétal qui lui confère une place prédominante, alors que pour le citoyen latent et le citoyen hybride, l'école n'est pas considérée au même titre que les autres référents identitaires mentionnés ci-dessus. En tout état de causes, ces jeunes vivent leur rapport à la société en des termes bien plus culturels et sociaux que politiques.

En ce qui concerne le rôle de citoyen, et selon le regard du citoyen hybride, la manière dont ces jeunes gens vivent leur histoire d'immigration, associée à la manière dont celle-ci est ancrée dans l'imaginaire collectif, les fait, sans trop le vouloir, se positionner à partir d'une communauté – la leur – située à l'intérieur d'une plus grande communauté de citoyens, qui n'est d'ailleurs pas refusée, mais acceptée comme telle. Ils ne prétendent pas masquer ce qui constitue leur différence, mais ils souhaitent vivre avec elle parmi les autres, et en tant qu'égal aux autres. Dans ce sens, leur rôle de citoyen combine sans antagonisme l'affirmation de particularismes identitaires à la volonté universelle de faire partie intégrante de la société dans laquelle ils résident. Les jeunes qui composent ce modèle se prononcent davantage pour une citoyenneté à caractère culturel.

Le citoyen sociétal, quant à lui, conscient de ne pas partager toujours les mêmes traditions que le commun des citoyens, ni un même héritage national, partage tout de même une vision similaire de la société, s'identifiant, sans entraves, à ses pratiques et coutumes. Il assume son rôle de citoyen en intégrant ses fonctions les plus formelles, c'est-à-dire le vote, le paiement des impôts, le respect des biens publics, etc., comme une preuve de son acceptation des valeurs et des normes dominantes, laissant plutôt ses caractéristiques socioculturelles et historiques confinées à l'intérieur de la sphère privée. Les jeunes de ce modèle sont plus proches d'une citoyenneté territoriale – à caractère souvent local – que culturelle.

24 Le citoyen latent s'érige comme le représentant principal de la vision libérale de la citoyenneté, mais à défaut, il ne semble pas avoir intégré qu'il fait partie d'un ensemble, et, de ce fait, qu'il reste responsable, à son échelle, du devenir de tous. Il ne voit pour l'instant dans l'exercice de la citoyenneté qu'un instrument lui offrant la possibilité d'aboutir à ses fins et intérêts personnels, bien plus que catégoriels. Propriétaire de sa liberté et maître de ses choix, il préfère se replier dans son monde privé, jouir pleinement de ses droits et minimiser ses obligations envers autrui, dans la mesure où elles limitent ses libertés individuelles. Le rôle de citoyen ne saura s'actualiser que lorsque la suprématie de l'accomplissement individuel laissera place aux responsabilités citoyennes⁵⁵ ou lorsque ces dernières deviendront des moyens leur permettant d'aboutir à une meilleure réalisation personnelle.

Dans l'esprit de ces jeunes, l'exercice de la citoyenneté apparaît comme une manière d'être (acquise) qui renvoie bien plus au « civilement⁵⁶ correct » qu'au « civiquement souhaitable » pour consolider le présent et se projeter dans l'avenir de la société. Il s'agirait avant tout de « règles de vie », de « bonnes manières » à respecter et à intérioriser (citoyen sociétal et citoyen latent) ou encore d'un modèle à suivre pour répondre aux attentes et normes sociales qui régissent l'intégration de chacun dans la société (citoyen hybride). Se tenir aux lois, les respecter, ne pas leur désobéir, respecter autrui, être poli avec autrui, être ouvert aux autres, ce qui renvoie alors à la tolérance et à l'acceptation des autres, sont les principaux indicateurs de ce qu'un bon citoyen devrait faire.

D'autres actions comme le vote, le respect et la protection de l'environnement, la participation à la sphère publique (associations, signature de pétitions, manifestations, etc.) ne font pas l'unanimité⁵⁷, et ce qui relèverait du patriotisme est complètement absent de leurs discours. Par conséquent, nous sommes face à une vision plus légaliste que civique du rôle de citoyen, ce qui dénote une fois encore qu'ils se projettent davantage en tant que citoyens d'une société au lieu d'être des citoyens d'une nation.

Le trinôme : respect d'autrui, respect de la loi, adhésion aux normes sociales (les bonnes manières) nous indique que la civilité devance la citoyenneté dans leur représentation de l'exercice de cette dernière. Face à ce constat, nous avançons l'hypothèse suivante : même si ce fait de société ne concerne pas que les jeunes rencontrés, ni seulement ceux issus de l'immigration, lorsque la perception d'un héritage (national) partagé est absente, le lien envers la société devient plus pragmatique et instrumental que traditionnel, et de ce fait il se fonde sur une vision de la société plus normative que civile et/ou identitaire.

En étudiant ce que la citoyenneté signifie pour ceux et celles qui la vivent au quotidien, c'est-à-dire en utilisant ce que certains auteurs nomment une analyse de la citoyenneté « par le bas », et en essayant d'établir des passerelles entre le vécu et le ressenti, et ce que d'autres auteurs ont dit à partir d'une approche du sujet par « le haut », on constate que, bien que les jeunes rencontrés refusent le caractère abstrait d'une citoyenneté qui les priverait de leurs particularités ou individualités, ces jeunes, pour la plupart, ne renient pas le statut qu'elle leur confère, c'est-à-dire la qualité de membre d'une société donnée. Pourquoi refuser cette abstraction du citoyen qui n'est autre que l'ambition de transcender les appartenances particulières et ses déterminations concrètes, afin de positionner tous les individus sur un même pied d'égalité, ne laissant entrevoir que ce qu'il y a de semblable entre eux? Eh bien peut être parce que cette ambition se fonde sur des référents communs propre à une nation et qu'ils ne s'identifient pas, du moins pas totalement, à celle-ci. Car même si leur sentiment de citoyenneté s'enracine dans leur lieu de résidence, il n'en va pas de même en ce qui concerne le sentiment d'appartenance nationale. En effet, pour plusieurs de ces jeunes – ceux sous les modèles du citoyen hybride et latent bien plus que ceux du modèle du citoyen sociétal – « mon pays » reste, pour l'instant, celui dans lequel ils retrouvent leurs racines identitaires les plus profondes, c'est-à-dire le pays de leurs parents. *« L'appartenance et le sentiment national naissent effectivement de cette intériorisation d'un ensemble de modèles culturels et de valeurs spécifiques, qui définissent une identité personnelle indissolublement liée à une identité collective. Désormais, l'individu trouve sa nation à l'intérieur de soi. »* (Schnapper, 1994 :41)

La dissociation entre citoyenneté et nationalité est intéressante dans la mesure où elle ouvre la voie à l'affirmation de liens d'appartenance à un lieu pour celles et ceux qui ne jouiraient pas du statut juridique de nationaux, ou a contrario pour celles et ceux qui possèderaient ce statut tout en

maintenant leurs racines dans un pays tiers, tels que les enfants de deuxième génération ou les individus naturalisés. Néanmoins, cela nous permet de nous interroger sur l'intensité du lien créé avec la société et de nous demander dans quelle mesure ce lien serait aussi intense que le lien national. Les implications ne sont pas moindres, car nous savons bien que « *ne pas se sentir appartenir à un lieu, et, de là, à un pays (...) c'est ne se sentir lié à rien et, par voie de conséquence, n'être responsable de rien* » (Duchesne, 1997 :52). Vraisemblablement, la variabilité dans le sentiment d'acceptation par les autres et dans celui d'appartenance, au même titre que les autres, à la société de résidence, explique le type de lien que les jeunes rencontrés construisent avec cette même société et de ce fait définit le type de citoyens qu'ils représentent⁵⁸. La famille et les acteurs sociaux intermédiaires⁵⁹ jouent – du moins chez les jeunes rencontrés – un rôle bien plus important que l'école, dans la définition du type de citoyen que ces jeunes véhiculent⁶⁰.

L'enjeu auquel le récit de ces jeunes nous confronte n'est pas de savoir s'ils se positionnent à l'intérieur ou en dehors de cette société pour mieux vivre leurs vies, puisque ces jeunes ont déjà choisi de rester dedans; l'enjeu est de savoir, en réalité, comment ceux-ci peuvent devenir des acteurs sociaux représentables⁶¹ et responsables, sans trahir ni leurs particularités ni l'intérêt supérieur de la société ; autrement dit, en combinant sans antagonisme l'être individuel et l'être social dans l'exercice de leur citoyenneté. Assurément, dans les années à venir, une fois que ces jeunes seront entrés dans la vie active et auront enfin acquis leur indépendance tant souhaitée vis-à-vis du foyer parental, cette interrogation pourrait trouver des réponses concrètes à travers de nouvelles recherches. Il en va de même en ce qui concerne le poids relatif de la variable « lieu de résidence⁶² » dans l'appartenance à l'un ou l'autre des modèles types de citoyen, dans la mesure où cette recherche ne nous a pas permis d'élucider ce dernier point. Toutefois, il est certain qu'au travers des discours des jeunes rencontrés, le modèle d'intégration républicain fondé sur la tradition individualiste et assimilationniste est remis en cause. En effet, l'héritage national partagé apparaît comme l'un des référents identitaires peu ou nullement reconnus par ces jeunes. De ce fait, les nouvelles formes d'appartenance au collectif semblent se construire non pas comme des modèles généralisables et regroupant la totalité des citoyens, mais plutôt comme des modèles fondés sur des éléments personnels et donc basés sur la diversité (par opposition à l'unicité). Ces jeunes nous apprennent que leur manière de concevoir leur rapport à la société dépend principalement d'une histoire familiale et personnelle, de modes d'identification à l'espace social, de référents culturels fondés sur leur double nationalité, des agents de socialisation qu'ils reconnaissent comme significatifs (ce qui n'est pas souvent le cas de l'école), de leur projet d'avenir et de la place que les autres citoyens et les institutions de la société leur confèrent.